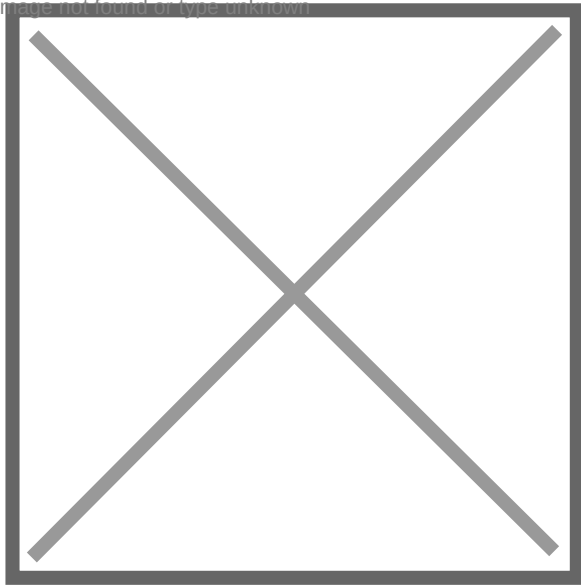


Image not found or type unknown



Pieces pour avoir un fond de commerce

Par **abouaymane**, le **21/09/2016 à 15:35**

bonjourrnmerci de me renseigner sur les pièces que je dois fournir afin d'avoir un fond de commerce.rnMerci

Par **morobar**, le **21/09/2016 à 16:08**

bj Il ne faut pas poser n'importe quelle question sans aucun sens.rnJe vous ai conseillé de consulter un avocat pour examiner le contrat de location que vous avez évoqué, et l'étendue de vos droits.

Par **abouaymane**, le **21/09/2016 à 16:44**

je m'excuse, pour ces questions.rnje pose ces questions qui vous apparaissent sans aucun sens, parce que vous etes du domaine, mais pour moi non.rnsuite à vos reponses, c'est qu'il n'ya pas un local sans fond de commerce, donc je veux l'avoir.rndonc ma question est clair , comment je peux l'obtenir pour etre legal.rnet merci beaucoup

Par **morobar**, le **21/09/2016 à 17:42**

Pour posséder un fond de commerce, il faut être commerçant, et donc inscrit au registre de commerce.rnPuis soit acheter un fond de commerce, avec passage chez un notaire, ou en

créer un, qu'il va falloir faire estimer.
D'où nécessité d'un avocat en droit des affaires. Ce n'est pas en posant des questions intelligentes ou pas sur les forums (fora) que vous aurez des réponses.

Par **abouaymane**, le **22/09/2016** à **10:56**

ok merci beaucoup

Par **Visiteur**, le **22/09/2016** à **11:08**

Bjr,
Et si vous vous rendez à la chambre de commerce ?